

AUDIT ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'audit d'éclairage public est une étape préalable à la mise en œuvre d'un projet SEVE. Il permet d'acquérir une connaissance précise du patrimoine de la collectivité. Il requiert une réelle expertise technique.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

À travers sa centrale d'achat, la FDE 62 vous donne accès à des prestations d'audits d'éclairage public. La FDE 62 a sélectionné des bureaux d'études. L'un de ces bureaux d'études prend en charge l'analyse de votre patrimoine.

La FDE 62 accompagne financièrement la réalisation de l'audit.

🔗 Comment accéder à la centrale d'achat ?

La collectivité doit adhérer gratuitement à la centrale d'achat de la FDE 62 pour pouvoir bénéficier de ses accords-cadres.

🔗 Financement

- 70% de subvention
- 20% à la réalisation de l'audit, 50% au tiers de la rénovation du parc vétuste

🔗 Vos interlocuteurs

CONSEILLER EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communauté de Communes de la Terre des 2 caps, de Desvres Samer ; Communauté d'Agglomération du Boulonnais

REMI NORMAND

06 71 59 13 09 / remi.normand@fde62.fr

Les objectifs

- ☑ Identifier la vétusté du parc et son potentiel d'économie
- ☑ Identifier les opérations réalisables
- ☑ Hiérarchiser des travaux
- ☑ Estimer l'enveloppe budgétaire

L'intérêt de la collectivité

- ☑ Une procédure simplifiée
- ☑ Des bureaux d'études identifiés
- ☑ Un prix « négocié » à l'échelle du Pas de Calais (par lots géographiques)

Bon à savoir

- ☑ L'audit d'éclairage public conforme au Cahier des Charges de la FDE 62 est indispensable pour accéder à l'accompagnement SEVE (Suppressions des Eclairages Vétustes pour l'Environnement).
- ☑ L'accompagnement des audits hors centrale est conditionné au respect du cahier des charges de la FDE 62.





■ Communauté de Communes **du Pays de Lumbres**
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr

■ Communauté d'Agglomération
du **Pays de Saint Omer**
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr
et **ANTOINE BREGEAUD**
06 86 80 32 83 / antoine.bregeaud@fde62.fr

■ Communauté de Communes **du Ternois**
CAMILLE ROY
07 86 15 94 27 / camille.roy@fde62.fr

■ Communauté de Communes des **Campagnes
de l'Artois ARNAUD QUESNOY**
06 80 83 19 20 / arnaud.quesnoy@fde62.fr

■ Communauté de Communes des **7 Vallées**
GUILLAUME ANSART
06 71 92 55 38 / guillaume.ansart@fde62.fr

AUTRES COMMUNES :

THIBAUT DEJAIGHER
Ligne directe 03 21 51 80 36 Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

KARIM GLANIOS
ligne directe 03 21 71 72 02 Portable 06 45 01 44 02
karim.glanios@fde62.fr